

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE  
COMTÉ DE GATINEAU**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la corporation municipale de La Pêche tenue le **lundi 21 juillet 2008**, à 19:30 heures à la salle Desjardins, située au 20, chemin Raphaël.

**Présents :** M. Robert Bussière, maire  
M. Michel Babin, maire suppléant  
M. Michel Gervais, conseiller  
M. Christian Blais, conseiller  
Mme Lynn Berthiaume, conseillère  
M. Charles Ricard, directeur général,  
Mme Sandra Martineau, Responsable finances  
M. Jocelyn Lessard, directeur incendies  
M. Jocelyn Nault, directeur travaux publics

**Absents :** Mme Jocelyne Ménard, conseillère  
Mme Jacqueline Lambert-Madore, conseillère  
M. Yves Doyon, conseiller  
Mme Annie Racine, secrétaire trésorière adj.  
M. Marcel Marchildon, directeur – Urbanisme

**CONSULTATION PUBLIQUE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**ADOPTION – ORDRE DU JOUR**

**08-407**

**Proposé par : Michel Gervais**

**Appuyé par : Christian Blais**

Il est résolu que l'ordre du jour soit approuvé après y avoir ajouté les sujets suivants :

Ajouté : 5b) Sentier Trans-Canada  
10i) Règlement d'emprunt 08-523  
10j) CLSC – centre de service de Ste-Cécile

Retiré :

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

## **ADOPTION - PROCÈS VERBAL**

**08-408**

**Proposé par : Michel Gervais**

**Appuyé par : Lynn Berthiaume**

Il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière tenue le 7 juillet 2008 soit adopté tel que présenté.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

## **CORRESPONDANCE**

Accuser réception du Ministre des Ressources naturelles et de la Faune, résolution 08-305, moratoire uranium.

Accuser réception, ministère du Développement durable de l'environnement et des Parc, résolution 08-305, moratoire uranium.

## **DOCUMENTS DÉPOSÉS**

Rapport sur la qualité de l'eau de la rivière Gatineau

Étude technique internet haute vitesse, MRC des Collines

Rapport financier au 31 mai 2008

États financiers

## **LOISIRS ET CULTURE**

### **Ajout de structures de jeux** **Centre communautaire de Wakefield**

**08-409**

**Proposé par : Lynn Berthiaume**

**Appuyé de : Michel Babin**

Attendu que la coopérative Wakefield La Pêche Community Centre travaille actuellement sur un projet de réaménagement du centre communautaire de Wakefield ;

Attendu qu'en 2007, le comité des loisirs de Wakefield à procéder à l'achat de structures de jeu lesquelles ont été installées à l'endroit prévue au projet de réaménagement du centre communautaire de Wakefield ;

Attendu que cette année, le comité des loisirs de Wakefield veut ajouter de nouvelles structures de jeu aux installations existantes : il s'agit d'un dôme géodésique préscolaire et d'une bouée sur ressorts. Le tout au montant de 3 290 \$ plus taxes ;

Attendu que le comité des loisirs de Wakefield assumera à 100% l'achat et l'installation de ces structures de jeu ;

Attendu que le comité des loisirs de Wakefield s'est assuré auprès de la Coopérative Wakefield La Pêche Community Centre que ces nouvelles structures ne nuiront nullement au projet de réaménagement du centre communautaire de Wakefield ;

Attendu que l'an passé, la municipalité de La Pêche a servi d'intermédiaire entre le comité des loisirs de Wakefield et la compagnie Jambette pour l'achat des structures de jeu. En contre partie, le comité des loisirs de Wakefield s'engage à émettre un chèque à la municipalité au montant de 3 290 \$ plus taxes dès la réception des structures ;

Il est résolu d'autoriser une dépense de 3 290 \$ plus taxes pour l'achat de nouvelles structures de jeux qui seront installées aux structures existantes au centre communautaire de Wakefield.

Les fonds nécessaires seront pris à même le 02-701-50-522, entretien et réparations - bâtiments

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

**Sentier Trans-Canada**  
**La Pêche secteur Wakefield**

**08-410**

**Proposé par : Lynn Berthiaume**  
**Appuyé de : Christian Blais**

Attendu que depuis plusieurs années, le Sentier Trans-Canada se terminait dans le parc de la Gatineau à l'extrémité Est de l'ancien chemin Kennedy pour ne reprendre que du côté Est de la rivière Gatineau sur le chemin Wakefield Heights ;

Attendu que le conseil québécois du Sentier Trans-Canada nous a soumis un projet de tracé qui emprunte des propriétés municipales ;

Attendu que le tracé proposé emprunte le terrain du centre communautaire, les trottoirs et le chemin Gendron dans le secteur de Wakefield ;

Attendu que pour officialiser ce tracé, le conseil québécois du Sentier Trans-Canada doit obtenir l'approbation de la municipalité ;

Attendu que la signalisation du tracé est à la charge du Conseil québécois du Sentier Trans-Canada et que la signalisation devra être conforme aux lois et règlements en vigueur dans la province de Québec ;

Il est résolu d'autoriser le tracé tel que soumis par le Conseil québécois du sentier Trans-Canada.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

## **URBANISME**

### **Mandat – conseiller juridique** **27, Chemin Davidson**

**08-411**

**Proposé par : Christian Blais**  
**Appuyé par : Lynn Berthiaume**

Attendu qu'un officier du service de l'urbanisme a constaté, lors d'une visite, au moins une infraction à la réglementation municipale en vigueur sur l'immeuble situé au 27, Chemin Davidson à La Pêche (matricule : 4662-56-5985) ;

Attendu que l'infraction constatée porte sur la présence d'un abri temporaire en dehors de la période permise par le règlement de zonage 03-429, tel que spécifié à l'article 23.2.3, alinéa b) modifié par le règlement 07-503, article 5 ;

Attendu que le propriétaire dudit immeuble a été avisé de se conformer à la réglementation en vigueur et qu'il n'a pas donné suite à cet avis ;

Il est résolu de mandater la firme RPGL, avocats, pour entreprendre et exécuter toutes procédures légales appropriées, au nom de la Municipalité de La Pêche, contre le propriétaire de l'immeuble concerné, afin de l'obliger à se conformer à toute disposition de la réglementation applicable.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

### **Mandat – conseiller juridique** **184 Principale Ouest**

**08-412**

**Proposé par : Christian Blais**  
**Appuyé par : Lynn Berthiaume**

Attendu que par sa résolution 07-131, la municipalité de La Pêche mandatait la firme RPGL, avocats, pour entreprendre toutes procédures légales appropriées, au nom de la Municipalité de La Pêche, contre le propriétaire de l'immeuble situé au 184 Principale Ouest, afin de l'obliger à se conformer à toute disposition de la réglementation applicable;

Attendu que la municipalité de La Pêche a obtenu, le 22 novembre 2007, une ordonnance permanente de la Cour supérieure du Québec (no. 550-17-003170-071) enjoignant

les propriétaires à procéder au nettoyage de leur terrain de toutes nuisances et de disposer de celles-ci dans un site de matériaux secs reconnu ;

Attendu que l'ordonnance, à défaut par les propriétaires de s'exécuter, autorise la municipalité de La Pêche à faire effectuer, aux frais des propriétaires, les travaux visant le nettoyage de la propriété et à disposer à sa guise de toute nuisance ;

Attendu que l'ordonnance déclare que le coût des travaux visant à rendre conforme la propriété constituent une créance prioritaire sur l'immeuble et sont garantis par une hypothèque légale ;

Attendu qu'une inspection en date du 18 juin 2008 permet de constater que le propriétaire de l'immeuble concerné n'a pas nettoyé sa propriété et disposé des nuisances conformément au jugement du 22 novembre 2007 ;

Il est résolu de mandater la firme RPGL, avocats, pour entreprendre toutes procédures appropriées, au nom de la Municipalité de La Pêche, contre le propriétaire de l'immeuble concerné, afin d'exécuter le jugement obtenu le 22 novembre 2007 (no 550-17-003170-071)

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

## **2<sup>ième</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

## **FINANCES**

### **Adoption des états financiers 2007**

**08-413**

**Proposé par : Michel Gervais**

**Appuyé par : Christian Blais**

Attendu que le 21 juillet 2008, les vérificateurs comptables sont venus présenter les états financiers 2007 de la Municipalité ;

Attendu que les membres du conseil étaient satisfaits dudit rapport ;

Il est résolu d'adopter les états financiers 2007 tel que présenté par les vérificateurs comptables le 21 juillet 2008.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

## **Contribution Coopérative Jeunesse de Services**

**08-414**

**Proposé par : Michel Gervais**  
**Appuyé de : Christian Blais**

Attendu que le comité local de la Coopérative Jeunesse de Services (CJS) aide les jeunes de 12 à 17 ans à créer leur propre entreprise estivale sous forme d'une coopérative ;

Attendu que le FTQ finance environ 80 % de la formation et du salaire d'un animateur mais le comité local doit trouver le financement pour défrayer l'autre 20% comprenant les avantages sociaux, assurances, etc. ;

Attendu que le CJS sollicite une contribution financière de 500 \$ afin d'assurer la réalisation et le maintien ce projet ;

Il est résolu de verser un montant de 500 \$ au comité local de la Coopérative Jeunesse de Services.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-110-00-970, contribution financement organismes.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

## **Annulation de chèques**

**08-415**

**Proposé par : Michel Babin**  
**Appuyé par : Michel Gervais**

Attendu qu'une erreur s'est glissée lors de l'impression du chèque numéro 47251 et que celui-ci doit être remplacé ;

Il est résolu d'autoriser l'annulation du chèque numéro 47251.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

## **Congrès FQM** **Réservations**

**08-416**

**Proposé par : Christian Blais**  
**Appuyé par : Lynn Berthiaume**

Attendu que la Municipalité de La Pêche participe depuis plusieurs années au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) qui se tient à Québec ;

Attendu que la Municipalité de La Pêche pourrait réaliser des économies en réservant un bloc de chambres d'hôtel immédiatement ;

Il est résolu que M. Michel Gervais et M. Yves Doyon assisteront au congrès annuel de la FQM.

Il est de plus résolu d'autoriser le secrétaire trésorier à réserver un bloc de deux chambres d'hôtel à Québec pour la durée du Congrès de la FQM.

Les dépenses des représentants municipaux seront remboursées conformément à la politique municipale.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

**Contribution**  
**Centre communautaire de Wakefield**

**08-417**

**Proposé par : Lynn Berthiaume**

**Appuyé par : Robert Bussière**

Il est résolu de remercier avec gratitude les personnes suivantes pour leurs dons qui seront déposés dans un compte réservé pour le projet du centre communautaire de Wakefield.

Chantal Plamondon	1 000\$	Lynn Threlfall	250\$
Marion Koch	1 000\$	David Ross	1 000\$
Robert Milling	1 000\$	Blair Stevenson	1 000 \$
Diane Carman	1 000\$	Scott Hébert Daly	1 000\$
Stephen Ferguson	100\$	Georges Betts	300\$
Clarence Hamilton	100\$	Élaine Dorion	100\$
Cindy Ducan et Myles McMillan	100\$	Joch Pinkerton	800\$
Bernard et Sandra Lemieux	100\$	Laurie Burdon	100\$
George Roseme	1 000\$	Yvette Halpin	100\$
Yves Turgeon	100\$	Nick Appleby	100\$
Harold Reid	200\$	Lynn Bedbrook	125\$
Ken Bouchard	100\$	Alissia Chartrand	100\$
Peter Kern	100\$	Chad Park	300\$
Nancy Hooker	100\$	Heather Barbour	100\$
Kitty Green	185\$	Barbara Taylor	50\$
Hope Wilmot	100\$	Nicole Koch	1 000\$
Robert Woods	50\$	Harry Franklin	101\$
Maurice Pilon	1 000\$	Lydia Sharman	30\$
Doug MacDonald	100\$	Nikki Mantell	1 000\$
Kim Morin	50\$	Neil Geoffrey Faulkner	1 000\$
Jeannie Peck	50\$	Hans et Kristin Strube	25\$
Margaret Marinelli	50\$	Daniel Weber	150\$
Amanda Ehrlich	100\$	Stéphanie Penman	100\$
Doris Buss	100\$	Walter et Régina Mozgiel	100\$
Neil Burke	300\$	Michel André Vallière	25\$
Catharine Cocks	50\$	Margaret Barker	65\$
Ralph Splane	25\$	Bibliothèque Wakefield	1 000\$
Mae Richardson	20\$	André Beauchamps	40\$
Rosanda Bellaar Spruyt	100\$	Ginette Patenaude	50\$
Carl Steeves	100\$	Jean-Paule Simbandumwe	100\$
Philip Allen	100\$	Philippe Cappeliez	100\$

Christine Redl	100\$	Brent Ward	100\$
Roger Bardley	100\$	Stephen Eric Innanen	100\$
Leslis Dickson	100\$	Axel Bingemer	100\$
Tom et Linda Strike	100\$	Sherri Davis Brown	100\$
Vanessa Cardy	200\$	Dirk Nielsen	100\$
Wayne Hunter	100\$	Jessie et George Doxtater	50\$
Judith Thompson	100\$	Geoff Dinkley	125\$
Margaret Nugent	100\$	Yolande Henry	100\$
Barry Smith	100\$	E. McDorman	1 000\$
Alex Braun	100\$	Marianna Zadrag	200\$
Charles Drever	200\$	Rhéal Maisonneuve	200\$
Bir Consulting inc	1 000\$	Richard Kennelly	200\$
John Parker	100\$	John Kingsley	200\$
Scott Morrison	100\$	Leslie Brown	100\$
Bob Muller	100\$	Cordula Podehl	1 000\$
Lynn Barwin	100\$	Jennifer Ross	100\$
Fred Edwards	100\$	Lori Rowsell	100\$
Roderick Steers	100\$	Sue Anne MacDonald	100\$
Brian Swan	1 000\$	Darwin Park	150\$
Kerstin Peterson	101\$	Maureen Garahan	100\$
Janet Weichel McKenzie	300\$	Jody Massr	100\$
Barkery Pipolinka	100\$	Daniel Mauro	100\$
Steven Yokin	100\$	K. C. McLean	180\$
Witold Weynerowski	100\$	Zoe Lindsay	250\$
Douglas McArthur	100\$	Denise Garneau	100\$
Marc Ranger	100\$	Steven Young	100\$
Lynn Forrest	100\$	Kristina Mozgiel	250\$
Sarah Beaudet	50\$	Martin Brooks	100\$
Elsbeth Niclasse	100\$	Edward Ellis	1 500\$
Donald Leroy	50\$	RJ. Watt	200\$
William Adams	25\$	Lynette Payette	50\$
Mary Carroll	25\$	Shirley Kenward	50\$
Roy Stuart	50\$	Suzan Ross	100\$
Barry Nesbitt	200\$	Kathleen Molloy	120\$
Barbara Robson	100\$	Luc Brazeau	50\$
Patrick Fraser	100\$	W. Martin Podhl	500\$
Barry McCarthy	1 000\$	Stenphen Wallace	1 000\$
Monique Lalonde	100\$	Maurus Moore	200\$
Martin Comeau	100\$	Murtagh Peter	100\$
John Morrow	1 000\$	Charles Azzarello	1 000\$
Shelley Crabtree	50\$	Jacqueline Graham	100\$
Steve Evans	100\$	Christine Marleau	100\$
Susan Prosser	100\$	Cathie Campbell	100\$
Meagan Gales	100\$	Jay Sinha	100\$
Brian et Collen Hamilton	50\$	Pauline Brennan	100\$
Ghislain Lafontaine	100\$	Andrea Hooker	100\$
Robert Gibson	300\$	Carol Wiebe	1 000\$
Mark Nadeau	100\$	Barbara Kurtz	800\$
Arthur et Kerry Hodgins	1 000\$	Alain Thivierge	500\$
Smith, Petrie, Carr and Scott Insurance	1 000\$	Lise Pageau et Faisal Ibrahim	1 000\$
Ray A. Thompson Trucking	1 000\$	Luc Bélisle	1 000\$
Wakefield car wash	100\$	Soltice books and Music	100\$
Stephen Armstrong	1 000\$	Lucie St-Martin Lesage	100\$
Minnes Corporation	200\$	Jeb Anderson	500\$
Gordon Henriksen	200\$	Anonyme	20\$

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

**Transfert de fonds**  
**Centre communautaire de Wakefield**

**08-418**

**Proposé par : Lynn Berthiaume**

**Appuyé par : Robert Bussière**

Attendu que les contributions suivantes ont été reçues pour le projet du centre communautaire de Wakefield, par l'entremise de la Municipalité de La Pêche :

Chantal Plamondon	1 000\$	Lynn Threlfall	250\$
Marion Koch	1 000\$	David Ross	1 000\$
Robert Milling	1 000\$	Blair Stevenson	1 000 \$
Diane Carman	1 000\$	Scott Hébert Daly	1 000\$
Stephen Ferguson	100\$	Georges Betts	300\$
Clarence Hamilton	100\$	Élaine Dorion	100\$
Cindy Ducan et Myles McMillan	100\$	Joch Pinkerton	800\$
Bernard et Sandra Lemieux	100\$	Laurie Burdon	100\$
George Roseme	1 000\$	Yvette Halpin	100\$
Yves Turgeon	100\$	Nick Appleby	100\$
Harold Reid	200\$	Lynn Bedbrook	125\$
Ken Bouchard	100\$	Alissia Chartrand	100\$
Peter Kern	100\$	Chad Park	300\$
Nancy Hooker	100\$	Heather Barbour	100\$
Kitty Green	185\$	Barbara Taylor	50\$
Hope Wilmot	100\$	Nicole Koch	1 000\$
Robert Woods	50\$	Harry Franklin	101\$
Maurice Pilon	1 000\$	Lydia Sharman	30\$
Doug MacDonald	100\$	Nikki Mantell	1 000\$
Kim Morin	50\$	Neil Geoffrey Faulkner	1 000\$
Jeannie Peck	50\$	Hans et Kristin Strube	25\$
Margaret Marinelli	50\$	Daniel Weber	150\$
Amanda Ehrlich	100\$	Stéphanie Penman	100\$
Doris Buss	100\$	Walter et Régina Mozgiel	100\$
Neil Burke	300\$	Michel André Vallière	25\$
Catharine Cocks	50\$	Margaret Barker	65\$
Ralph Splane	25\$	Bibliothèque Wakefield	1 000\$
Mae Richardson	20\$	André Beauchamps	40\$
Rosanda Bellaar Spruyt	100\$	Ginette Patenaude	50\$
Carl Steeves	100\$	Jean-Paule Simbandumwe	100\$
Philip Allen	100\$	Philippe Cappeliez	100\$
Christine Redl	100\$	Brent Ward	100\$
Roger Bardley	100\$	Stephen Eric Inananen	100\$
Leslis Dickson	100\$	Axel Bingemer	100\$
Tom et Linda Strike	100\$	Sherri Davis Brown	100\$
Vanessa Cardy	200\$	Dirk Nielsen	100\$
Wayne Hunter	100\$	Jessie et George Doxtater	50\$
Judith Thompson	100\$	Geoff Dinkley	125\$
Margaret Nugent	100\$	Yolande Henry	100\$
Barry Smith	100\$	E. McDorman	1 000\$
Alex Braun	100\$	Marianna Zadrag	200\$
Charles Drever	200\$	Rhéal Maisonneuve	200\$
Bir Consulting inc	1 000\$	Richard Kennelly	200\$
John Parker	100\$	John Kingsley	200\$
Scott Morrison	100\$	Leslie Brown	100\$
Bob Muller	100\$	Cordula Podehl	1 000\$
Lynn Barwin	100\$	Jennifer Ross	100\$
Fred Edwards	100\$	Lori Rowsell	100\$
Roderick Steers	100\$	Sue Anne MacDonald	100\$
Brian Swan	1 000\$	Darwin Park	150\$
Kerstin Peterson	101\$	Maureen Garahan	100\$
Janet Weichel McKenzie	300\$	Jody Massr	100\$
Barkery Pipolinka	100\$	Daniel Mauro	100\$
Steven Yokin	100\$	K. C. McLean	180\$

Witold Weynerowski	100\$	Zoe Lindsay	250\$
Douglas McArthur	100\$	Denise Garneau	100\$
Marc Ranger	100\$	Steven Young	100\$
Lynn Forrest	100\$	Kristina Mozgiel	250\$
Sarah Beaudet	50\$	Martin Brooks	100\$
Elsbeth Niclasse	100\$	Edward Ellis	1 500\$
Donald Leroy	50\$	RJ. Watt	200\$
William Adams	25\$	Lurette Payette	50\$
Mary Carroll	25\$	Shirley Kenward	50\$
Roy Stuart	50\$	Suzan Ross	100\$
Barry Nesbitt	200\$	Kathleen Molloy	120\$
Barbara Robson	100\$	Luc Brazeau	50\$
Patrick Fraser	100\$	W. Martin Podhl	500\$
Barry McCarthy	1 000\$	Stephen Wallace	1 000\$
Monique Lalonde	100\$	Maurus Moore	200\$
Martin Comeau	100\$	Murtagh Peter	100\$
John Morrow	1 000\$	Charles Azzarello	1 000\$
Shelley Crabtree	50\$	Jacqueline Graham	100\$
Steve Evans	100\$	Christine Marleau	100\$
Susan Prosser	100\$	Cathie Campbell	100\$
Meagan Gales	100\$	Jay Sinha	100\$
Brian et Collen Hamilton	50\$	Pauline Brennan	100\$
Ghislain Lafontaine	100\$	Andrea Hooker	100\$
Robert Gibson	300\$	Carol Wiebe	1 000\$
Mark Nadeau	100\$	Barbara Kurtz	800\$
Arthur et Kerry Hodgins Smith, Petrie, Carr and Scott Insurance	1 000\$	Alain Thivierge	500\$
Ray A. Thompson Trucking	1 000\$	Lise Pageau et Faisal Ibrahim	1 000\$
Wakefield car wash	100\$	Luc Bélisle	1 000\$
Stephen Armstrong	1 000\$	Soltice books and Music	100\$
Minnes Corporation	200\$	Lucie St-Martin Lesage	100\$
Gordon Henriksen	200\$	Jeb Anderson	500\$
		Anonyme	20\$

Il est résolu d'autoriser un transfert de fonds au montant de 47 887 \$ au projet du Centre communautaire de Wakefield.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

**Contribution**  
**Corporation développement La Pêche**

**08-419**

**Proposé par : Michel Gervais**

**Appuyé par : Christian Blais**

Il est résolu de remercier avec gratitude les personnes suivantes pour leurs dons qui seront déposés dans un compte réservé pour la Corporation développement La Pêche :

Lynn Berthiaume et Robert Milling                      200 \$

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

**Transfert de fonds**  
**Corporation développement La Pêche**

**08-420**

**Proposé par : Michel Gervais**

**Appuyé par : Christian Blais**

Attendu que la contribution suivante a été reçue pour la Corporation développement La Pêche, par l'entremise de la Municipalité de La Pêche :

Lynn Berthiaume et Robert Milling                      200 \$

En plus des dons, un montant de 100 \$ a été amassé par la vente de chocolats.

Il est résolu d'autoriser un transfert de fonds au montant de 300 \$ à la Corporation développement La Pêche.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

**Travaux - Chemin Meunier**

**08-421**

**Proposé par : Michel Gervais**

**Appuyé par : Christian Blais**

Attendu que le conseil a adopté le 7 juillet 2008, la résolution 08-374, autorisant une dépense de 3 000 \$ pour les travaux de nivelage et d'épandage d'abat poussière qui ont été effectués sur le chemin Meunier pour la préparation de la mise en forme du chemin ;

Attendu que suite à la réception de la facture, le montant total est de 6 208 \$ plus taxes ;

Il est résolu d'autoriser une dépense additionnel au montant de 3 208 \$ plus taxes, pour les travaux ci-haut mentionnés.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-320-00-516 – Machinerie, outillage et équipement.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

## **INCENDIE**

### **Achat- Camion incendie 3000 gallons** **Appel d'offre 2008-SOU-220-002**

**08-422**

**Proposé par: Lynn Berthiaume**

**Appuyé par: Michel Gervais**

Attendu que la Municipalité de La Pêche a reçu trois soumissions à la suite d'un appel d'offres pour l'achat d'un camion d'incendie de 3000 gallons pour la caserne Arthur Sincennes ;

Attendu que selon le conseiller juridique de la Municipalité de La Pêche, la soumission de la compagnie Équipements Levasseur Inc. est la plus basse soumission conforme ;

Il est de résolu d'autoriser l'acquisition, par voie de crédit-bail du camion incendie de 3000 gallons de marque Sterling, de la compagnie Équipement Levasseur Inc. pour un montant total de 239 361,60 \$, taxes incluses.

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 22-220-00-724, biens durables- incendie, véhicules.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

### **Achat- véhicule utilitaire sport 4X4** **Appel d'offre 2008-SOU-220-003**

**08-423**

**Proposé par: Christian Blais**

**Appuyé par: Lynn Berthiaume**

Attendu que la Municipalité de La Pêche a reçu une soumissions d'Hamilton Chevrolet Pontiac Buick GMC Ltée à la suite d'un appel d'offres pour l'achat d'un camion utilitaire sport 4X4 – 5 passagers ;

Il est de résolu d'autoriser l'acquisition, par voie de crédit-bail du camion utilitaire sport 4X4 – 5 passagers de marque Équinox, de la compagnie Hamilton Chevrolet Pontiac Buick GMC Ltée. pour un montant total de 44 174,47 \$ taxes incluses.

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 22-220-00-724, biens durables- incendie, véhicules.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

## **TRAVAUX PUBLICS**

### **Règlement relatif à la circulation des camions** **Demande à la Municipalité de Low - Chemin Kalalla**

**08-424**

**Proposé par : Christian Blais**  
**Appuyé par : Michel Babin**

Attendu que la Municipalité de La Pêche a adopté le règlement 08-520, concernant la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils interdisant la circulation sur certain chemins dont le chemin Kalalla ;

Attendu qu'étant donné que ledit chemin est en partie situé dans la Municipalité de Low, il est nécessaire de leur demander de fermer le chemin Kalalla à la circulation des véhicules lourds ;

Il est résolu, selon la recommandation du comité des travaux publics, d'adresser une demande à la Municipalité de Low afin qu'il ferme le chemin Kalalla à la circulation des véhicules lourds, afin de préserver nos réseaux routiers respectifs.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

### **Contrat** **Nivelage chemins privés**

**08-425**

**Proposé par : Christian Blais**  
**Appuyé par : Lynn Berthiaume**

Attendu que des appels d'offres ont été lancés par la direction des travaux publics pour le nivelage de chemins privés et que nous avons reçu 2 soumissions suivantes :

	<b>Chemin O.Bertrand</b>	<b>Chemin Faubert</b>
Construction Edelweiss	483,00 \$/km	527,00 \$/km
Paysagiste Ronald Leblanc	316,05 \$/km	406,35 \$/km

Attendu que suite à l'ouverture des soumissions, le plus bas soumissionnaire est Paysagiste Ronald Leblanc.

Il est résolu d'octroyer le contrat pour des travaux de nivelage de chemins privés à la compagnie Paysagiste Ronald Leblanc pour un montant au kilomètre de 406,35 \$ pour le chemin Faubert et 316,05 \$ pour le chemin O.-Bertrand taxes incluses.

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs à ce contrat.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-320-00-510, entretien chemins privés

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

## **ADMINISTRATION**

### **Avis de motion**

#### **Règlement d'emprunt 08-524 – refinancement règlements 96-292 et 01-407**

#### **08-426**

Le conseiller Michel Gervais donne avis de motion de l'adoption, lors d'une prochaine séance de ce conseil, du règlement d'emprunt 08-524, concernant le refinancement des règlements 96-292 et 01-407.

Une demande de dispense de lecture est également faite, chaque conseiller présent recevant une copie du projet de règlement.

#### **Félicitation Mme Sue Graham et son équipe** **Bibliothèque Wakefield**

#### **08-427**

**Proposé par : Lynn Berthiaume**  
**Appuyé par : Christian Blais**

Attendu que la bibliothèque de Wakefield a reçue le prix de la bibliothèque par excellence catégorie « population ≥ 1 800 » lors de l'assemblée générale annuelle de la CRSBPO tenue le 7 juin 2008 ;

Il est résolu de féliciter Mme Sue Graham et son équipe de la bibliothèque de Wakefield pour le magnifique prix de la bibliothèque par excellence.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

**Cautionnement de licence exigé par la RBQ**  
**Charlesbois Trépanier Assurances**

**08-428**

**Proposé par : Lynn Berthiaume**  
**Appuyé par : Michel Babin**

Attendu que la Municipalité de La Pêche a déposé une demande de licence d'entrepreneur ou de constructeur-proprétaire auprès de la Régie du Bâtiment du Québec ;

Attendu que depuis le 25 juin 2008, la réglementation émise par la RBQ sur la qualification professionnelle des entrepreneurs et des constructeurs-proprétaire exige un cautionnement de licence auprès des entrepreneurs ;

Attendu que la Municipalité devra obtenir auprès de sa compagnie d'assurances, un cautionnement de licence dans le cadre de sa demande de licence d'entrepreneur ou de constructeur-proprétaire déposé auprès de la RBQ ;

Il est résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire trésorier ainsi que la directrice générale adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité de La Pêche tous les documents requis auprès de la compagnie Charlesbois Trépanier assurances pour obtenir le cautionnement de licence exigé par la Régie du Bâtiment du Québec.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

*Le conseiller Michel Babin quitte son siège, il est 19 h 50.*

*Il n'y a plus quorum, la réunion est ajournée.*

*Le conseiller M. Yvon Doyon prend son siège, le quorum étant constaté, la réunion débute à 20 h 17.*

**Bail emphytéotique**  
**Coopérative de solidarité du Musée Fairbairn**

**08-429**

**Proposé par : Lynn Berthiaume**  
**Appuyé par : Christian Blais**

Attendu qu'un projet de bail emphytéotique entre la Municipalité de La Pêche et la Coopérative de solidarité du Musée Fairbairn Museum a été préparé et soumis ;

Attendu que certains détails restaient à éclaircir, dont la durée du bail et l'autorisation à la Coopérative de donner le terrain en garantie;

Attendu que le terrain devra servir au projet du Musée Fairbairn seulement ;

Attendu que la superficie du terrain est de 6 acres au maximum ;

Attendu que la Coopérative devra faire cadastrer le terrain en question à ses frais ;

Il est résolu, de mandater Me Marc Nadeau, notaire, à préparer les documents relatifs à un bail emphytéotique pour la Coopérative de solidarité du Musée Fairbairn, pour une durée de 99 ans et incluant une clause autorisant la Coopérative à donner le terrain en garantie.

Il est de plus résolu d'autoriser le maire ainsi que le directeur général et secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité le bail emphytéotique.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Le conseiller M. Michel Gervais demande le vote.

**Pour**

Yves Doyon  
Lynn Berthiaume  
Christian Blais  
Robert Bussière

**Contre**

Michel Gervais

Adoptée sur division

**Comité ad-hoc Maison Fairbairn**

**08-430**

**Proposé par : Lynn Berthiaume**

**Appuyé de : Yves Doyon**

Attendu que la Coopérative de solidarité du Musée Fairbairn Museum a signé un protocole d'entente avec la municipalité en vue du réaménagement de la Maison Fairbairn ;

Attendu que l'article 2.4 dudit protocole, oblige la coopérative à créer un comité ad-hoc composée de représentants de la coopérative et de la municipalité dont le rôle du comité sera de conseiller la coopérative sur les divers aménagements à effectuer et qu'elle nécessite l'autorisation de la municipalité pour débiter la construction d'autres phases du projet ;

Il est résolu de nommer Robert Bussière et Charles Ricard comme représentant(s) municipal(aux) du comité ad-hoc de la coopérative de solidarité du Musée Fairbairn Museum.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

**Mandat – SEC Consultants**  
**Systeme septique – École Ste-Thérèse**

**08-431**

**Proposé par : Michel Gervais**  
**Appuyé par : Robert Bussière**

Attendu que l'architecte mandaté par la municipalité pour évaluer la possibilité de transformer l'école Ste-Thérèse du secteur Lac-des-Loups en résidences pour personnes âgées pour doit déterminer l'état des installations septique de l'école du Lac-des-Loups ;

Attendu que l'architecte doit savoir si les installations qui ont été refaites en 1992 répondent aux normes de 2008 et si elles peuvent prendre la charge de 13 logements de 1 chambre ou 7 logements de 1 chambre et 5 logements de 2 chambres ;

Attendu que pour ce faire il doit mandater une firme d'ingénieurs ;

Attendu qu'il a reçu deux soumissions et que la plus basse soumission est de SEC Consultants au montant de 4 000 \$ plus taxes ;

Il est résolu de mandater la firme SEC Consultants pour préparer une étude du système septique de l'école Ste-Thérèse du Lac-des-Loups selon les spécifications émises par Léon Mercier architectes.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-520-00-970, contribution au financement d'organismes.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

**Mandat Génicom – internet Haute vitesse**

**08-432**

**Proposé par : Christian Blais**  
**Appuyé par : Yves Doyon**

Attendu que la municipalité de La Pêche a bénéficié du programme provincial Ville et Village branché pour le déploiement d'un réseau de fibre optique sur son territoire ;

Attendu que plusieurs demandes de contribuables nous sont parvenues pour avoir accès à un service internet haute vitesse ;

Attendu que la municipalité de La Pêche conjointement avec les autres municipalités de la MRC-des-Collines-de-l'Outaouais, a donné un mandat à la firme Génicom pour produire une étude concernant la couverture possible du territoire avec un service internet haute vitesse ;

Attendu que la municipalité de La Pêche a été approchée par la firme Xittel qui est disposée à prolonger le réseau de fibre optique afin de desservir plusieurs résidences le long de la route 366 dans le secteur de Ste Cécile de Masham ;

Attendu que pour ce faire, Xittel, doit se brancher à notre fibre optique afin de joindre leur réseau dans le secteur de Wakefield ;

Attendu que Xittel devra aussi installer leurs équipements informatiques dans la caserne de Wakefield et que pour ce faire ils sont disposés à offrir le service internet gratuit dans ce bâtiment ;

Attendu qu'un protocole d'entente doit être développé entre Xittel et la municipalité de La Pêche et que pour ce faire la municipalité veut s'adjoindre une firme spécialisée dans la matière ;

Attendu que Génicom doit produire une étude concernant la couverture de notre territoire avec un service internet haute vitesse et qu'ils sont disposés à nous conseiller dans la préparation du protocole d'entente et concernant les impacts futurs pour la municipalité de permettre le branchement par Xittel à notre réseau de fibre optique ;

Il est résolu d'accepter l'offre de Génicom au montant de 2 100 \$ et de les mandater comme experts-conseils dans la préparation d'un protocole d'entente avec Xittel et d'un rapport concernant les impacts futurs du branchement d'Xittel sur notre fibre optique ;

Les fonds nécessaires seront pris à même le 02-622-00-411, Services professionnels scientifique – mise en valeur du territoire

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

### **Travaux de voirie Quartier 1 et 7 – 2008**

**08-433**

**Proposé par : Michel Gervais**

**Appuyé par : Yves Doyon**

Attendu que le coût des travaux de voirie concernant la pose de revêtement bitumineux sur des chemins municipaux, suite aux appels d'offres, est supérieur au budget disponible ;

Attendu qu'il serait plus économique pour la municipalité d'octroyer les contrats dans leur totalité ;

Attendu que le plus bas soumissionnaire conforme, Construction Edelweiss, est disposé à répartir sur deux ans le montant excédentaire de 50 000 \$ ;

Attendu que ce montant excédentaire de 50 000 \$ devra être remboursé dans les douze (12) mois suivant l'exécution des travaux moyennant un taux d'intérêt annuel équivalent au taux préférentiel + 3% ;

Attendu que cette somme représente le manque à gagner pour les travaux de revêtement bitumineux sur les chemins Cléo-Fournier et de la Montagne ;

Il est résolu d'accepter l'offre de Construction Edelweiss et d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de La Pêche, tous les documents nécessaires à cette fin.

Il est aussi résolu d'affecter au paiement de cette somme, une partie des budgets de travaux de voirie des quartiers 1 et 7 de 2009 en proportion de leur manque à gagner respectif en 2008.

Les fonds nécessaires seront pris à même les postes 22-320-11-000 et 22-320-17-000, Travaux de voirie - Immobilisations

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

**Adoption du règlement d'emprunt 08-523**  
**pour l'exécution des travaux sur les chemins**  
**Meunier et Werrell**

**08-434**

**Proposé par : Michel Gervais**

**Appuyé par : Christian Blais**

Il est résolu que le conseil adopte, tel que rédigé, le règlement d'emprunt numéro 08-523, décrétant une dépense de 108 325 \$ et un emprunt de 58 325 \$ pour l'exécution des travaux de mise en forme, de rechargement et de revêtement bitumineux à l'enrobé à chaud sur les chemins Meunier et Werrell ainsi que les intersections des chemins Claudia et Gingras.

Tous les conseillers présents déclarent avoir reçu copie dudit règlement et l'avoir lu, renonçant ainsi à sa lecture.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

## CLSC – centre de service Ste-Cécile

**08-435**

**Proposé par : Robert Bussière**  
**Appuyé de : Unanimentement**

Attendu que la direction du Centre des Services Santé et sociaux (CSSS) des Collines de l’Outaouais a présenté un plan de restructuration de ses services ;

Attendu que selon ce plan, le secteur de Ste-Cécile de Masham se verrait amputé de la majeure partie des services offerts au CLCS qui serait relocalisé dans l’Hôpital de Wakefield ;

Attendu que ces changements diminueraient la qualité des services offerts au citoyens des secteurs Ouest de la municipalité de La Pêche ;

Il est résolu d’informer la direction du CSSS des Collines que la Municipalité est disposée à offrir gratuitement un terrain dans le secteur Ste-Cécile pour la construction d’un CLSC et des bureaux administratifs présentement localisés à l’hôpital de Wakefield.

Il est aussi résolu d’informer la direction du CSSS des Collines que la municipalité de La Pêche s’oppose au plan proposé de réorganisation sur le territoire des Collines.

Le maire Robert Bussière, président de l’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de cette résolution.

Adoptée unanimentement

## LEVÉE DE LA SÉANCE

**08-436**

**Proposé par : Michel Gervais**  
**Appuyé par : Lynn Berthiaume**

Il est résolu que la séance soit levée.

Le maire Robert Bussière, président de l’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

---

Robert Bussière  
Maire

---

Charles Ricard  
Directeur général